

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement de l'école Gabrielle-Roy,
tenue le mercredi 18 janvier 2023, à 18 h 45, sur MEET.

Sont présents :	Lyne Doth	Présidente
	Samantha Honiball	Enseignante
	Stéphanie Alary	Technicienne du service de garde
	Chantal Monette	Personnel de soutien
	Isabelle Gonthier	Directrice
	René Lemay	Membre de la communauté
	Nadine Lachance	Parent
	Marilou Bissonnette	Parent
	Catherine Rivard	Enseignante
	Meyranie Goill	Parent Substitut
Est absent :	Véronique Malo	Vice-présidente (Absence motivée)

1. Mot de bienvenue

La séance est ouverte à 18h45, par la présidente du CÉ.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour (Résolution)
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2022 (Résolution)
4. Parole au public
5. Budget 2022-2023
 - 5.1 Budget révisé 2022-2023 (Information)
 - 5.2 Mesures budgétaires dédiées 22-23 (Résolution)
6. Projet éducatif : État d'avancement des travaux (Information)
7. SEJ-08 Politique sur les contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (Consultation)
8. Œuvre humanitaire : Opération enfant soleil (Résolution)

9. Calendrier scolaire CSSMI 2023-2024 (Consultation)
10. SEJ-18 Politique organisationnelle des SDG (Consultation)
11. Information de l'équipe-école et du service de garde
12. Information de la représentante au comité de parents
13. Information du représentant de la communauté
14. Levée de l'assemblée

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

La consultation SEJ-08 est ajoutée en point 7.

IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Alary d'adopter l'ordre du jour du conseil d'établissement, tel que modifié au point 1.

RÉSOLUTION : CE- 22-23 / 18
Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2022

IL EST PROPOSÉ par Mme Marilou Bissonnette d'adopter le procès-verbal avec les corrections suivantes :

- Présence de Mme Dorothée Dubois comme parent substitut en remplacement de Mme Véronique Malo.
- Point 14 : 11 novembre 2022

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 19
Adopté à l'unanimité

4. Parole au public

5. Budget 2022-2023

5.1 Budget révisé 2022-2023

La directrice Mme Isabelle Gonthier fait une lecture commentée du budget révisé 2022-2023 à titre d'information.

5.2 Mesures budgétaires dédiées 22-23

IL EST PROPOSÉ par M. René Lemay d'adopter les mesures budgétaires dédiées 22-23 selon ce qui suit :

Le conseil d'établissement de l'école Gabrielle-Roy confirme que le CSSMI, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué à l'école Gabrielle-Roy la somme totale de 203 812 \$ Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement et ce, conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEQ 2022-2023.

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 20
Adopté à l'unanimité

6. Projet éducatif : État d'avancement des travaux

Mme Gonthier, M. Lemay et Mme Rivard font état des travaux du Comité de révision du projet éducatif. La cueillette des données est en cours auprès des parents et du personnel. À la prochaine séance du CÉ, la direction présentera plus concrètement ce qui a été fait jusqu'ici et échangera avec les membres du CÉ afin d'assurer que le Conseil est en accord avec la démarche et les actions à venir.

7. SEJ-08 Politique sur les contributions financières qui peuvent être assumées par les parents

Les membres du Conseil d'établissement visionnent des capsules vidéo préparées par le SEJ et les parents du Comité de parents. Avec cet outil, ils répondent à la consultation en ayant un portrait global de la situation. Ils soulignent le travail effectué par le Comité de parents.

8. Œuvre humanitaire : Opération enfant soleil

IL EST PROPOSÉ par Mme Marilou Bissonnette d'approuver le projet des 6^e année « Porte ton pyj! » pour Opération Enfant Soleil. L'activité se tiendra jeudi 23 février 2023.

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 21
Adopté à l'unanimité

9. Calendrier scolaire CSSMI 2023-2024

Les membres du Conseil d'établissement répondent à la consultation du CSSMÎ. La proposition 1 est retenue. Notre avis sera transmis au CSSMI.

10. SEJ-18 Politique organisationnelle des SDG

Les membres répondent à la consultation à partir des informations contenues dans la vidéo du Centre de services, des observations et données de la directrice, Mme Gonthier, et de la technicienne, Mme Alary.

11. Information de l'équipe-école et du service de garde

Reporté à la prochaine rencontre.

12. Information de la représentante au comité de parents

Reporté à la prochaine rencontre. Une rencontre du Comité est à l'agenda de la représentante le 19 janvier 2023.

13. Information de la représentante de la communauté

Reporté à la prochaine rencontre.

14. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h00

***RÉSOLUTION : CE-22-23 / 22
Adopté à l'unanimité***

Mme Lyne Doth
Présidente

Isabelle Gonthier
Directrice et secrétaire de réunion